

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Bandiagara  
Commune rurale de Kendié

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KENDIE

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



*Novembre 2006*

## PREMIERE PARTIE

### 1-CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis des décennies notre pays connaît fréquemment des crises alimentaires causées par le déficit ou la mauvaise répartition des pluies dans l'espace, le ravage des cultures par des déprédateurs, etc. Cette situation remonte en 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le Plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de **Kendié** défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux sécuriser les populations dans le domaine alimentaire.

**Objectifs de l'exercice** : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

### 2-METHODOLOGIE

Principales séquences	Participants	Date	Durée
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr

13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

### 3-APERCU SUR LA COMMUNE

La Commune de Kendié est située au Nord de Bandiagara à 41 Km est limitée au Nord par la Commune de Dogani- Béré, au Nord Ouest par la Commune de Bangol Boré ( Douentza) au Sud par Bandiagara et les communes de Soroly et Doucombo, à l'Est par les Communes de Wadouba et Kendié et à l'Ouest par le Commune de lowel-Guéou. Elle Compte trente cinq ( 35 ) villages dont 29 villages Dogons et 6 villages peulh, et vingt deux (22) hameaux

#### Population

Population de la Commune est estimée aujourd'hui à environ 22 852 habitants. Les femmes constituent un peu plus de 51 % de la population. Cette population est majoritairement jeune, le nombre des jeunes de moins de 20 ans est estimé à 15 217 habitants.

La population est de loin majoritairement Dogon. A côté de ces Dogon, vivent des peulh des villages de Amba, Madina, Gassé, Diamangolo, Thiangali – Saré et Thiangali –Ségo. L'Islam est la religion la plus pratiquée, le christianisme et l'animisme sont pratiqués de façon significative.

#### Organisations administratives de la commune

Les affaires de chaque village sont gérées par un chef et ses conseillers.

Un conseil communal de onze (11) membres, un bureau communal composé de quatre (4) conseillers, un secrétaire général et un régisseur gèrent les affaires de toute la commune .

### 4-SITUATION DE REFERENCE

#### **Le relief :**

Il est accidenté à basse attitude et la plaine est plus ou moins étroite. Le climat est du type sahélien et la pluviométrie très faible ( 400 à 600 mm par ans). Les terres sont insuffisantes pour l'agriculture qui constitue l'activité économique principale de la commune.

#### **La température:**

Elle est en moyenne à 30°C.

Quant à la **végétation**, elle est aussi très faible et dominée par des arbres comme le baobab, le tamarinier, le balazan, le raisin, sauvage, le rônier, la datte sauvage, le néré, le prunier ect...

**La faune :** Elle est victime de chasse abusive et incontrôlée, est très pauvre aujourd'hui. Elle se caractérise par de rares signes et chimpanzés, de lièvres, chacal, quelques biches etc. Tous ces animaux sauvages se font de plus en plus rares sur le territoire de la commune.

## Hydrographie :

A l'instar de toutes les zones du plateau Dogon, les ressources en eau de la commune ne sont pas fameuses. Elles sont essentiellement constituées de rivières temporaires, des rivières qui ne sont fonctionnelles que pendant l'hivernage (Sogodougou, Diamangolo, Dassi) de mares ( Diamangolo , Anga , Kendié, Daga) et de puits.

A l'exception du village de Gassé , tous les autres villages ( 34) de la commune ont au moins un puits.

## Caractéristiques économiques

L'économie de la commune est basée sur l'agriculture, l'élevage et le petit commerce. La principale activité économique est l'agriculture. Dans cette activité nous avons le maraîchage qui joue un rôle prépondérant. L'agriculture connaît de sérieux problèmes pour son développement. Avec un relief rocheux, un sol du type gréseux et très pauvre, la faible pluviométrie et le manque d'équipement des paysans sont les facteurs qui jouent à la défaveur de la production agricole. Il faut noter qu'il est vraiment difficile d'estimer avec exactitude les superficies cultivées et leurs productions. Les produits des cultures hivernales sont entre autres, le petit mil le sorgho, le maïs le fonio, le nièbé l'arachide, le poids de terre, le sésame et le dah (oseille)

Les produits des cultures maraîchères sont surtout l'oignon et la tomate. A côté desquels nous avons la pomme de terre, la patate douce, l'aubergine et le piment.

C'est le lieu d'avouer que la commune est loin de l'auto suffisance alimentaire, car la production des cultures hivernales ne représente que le 1/3 de la consommation annuelle de la population. Les 2/3 proviennent de la vente des produits des cultures maraîchères et surtout de l'aide des expatriés. Sur dix (10) famille, il y a au moins huit

( 8) familles dont les enfants sont à l'extérieurs et leurs envoient de l'argent.

Dans le domaine de l'élevage il faut signaler tout d'abord que la commune n'a pas d'aire de pâturage. Cependant, au niveau de chaque village on peut voir des simulacres d'aires de pâturage où les animaux peuvent rester longtemps, cela pour éviter la divagation des animaux.

Quelques chiffres ont été donnés pour estimer les cheptels de la commune :

- cheptel bovin 2700
- cheptel ovin /caprins 8000
- cheptel asin 300
- cheptel équin 40
- chameaux 12

Le commerce n'est pas développé dans la commune. Seuls quelques petits commerçants essaient de figoler aux besoins de la population.

L'artisanat non plus n'est pas bien développé. Les artisans que l'on peut rencontrer dans la commune sont les tisserands, les tisseurs de nattes, les forgerons, les portiers etc... Leurs produits sont surtout vendus aux marchés de Kendié et celui de Bandiagara.

La piste Bandiagara – chef lieu de la commune ( Kendié ) étant réhabilitée par le PRBP, les cars et autres véhicules de transport viennent de Bandiagara et Bamako assurer le transport des personnes et des marchandises et desservir la Commune.

### **caractéristique socio- économique et culturelles :**

Les quelques pompes et puits constituent les seuls points d'eau potable de la commune. Le besoin de la population en eau potable est très loin d'être satisfait, car les pompes dont dispose la commune tombent fréquemment en panne et les puits également tarissent de façon précoce au grand dam de la population.

La commune, avec tous ses 35 villages, ne dispose que d'un centre de santé ( le CS COM de Kendié) et de douze ( 12) écoles. Le second cycle de Kendié qui est une nouvelle création n'a pas encore des salles de classe dignes de ce nom. La déperdition scolaire y est notoire ; cela s'explique par l'insuffisance des infrastructures scolaires et le manque de moyens financiers des parents d'élèves.

La Production agricole de l'année de la population n'ouvre pas la consommation annuelle de la population de cette dernière. Faute de terres cultivables, la quantité de céréales produites sont toujours faibles par rapport à la demande de la population cela a poussé la commune à créer une banque de céréales. Malgré toutes ces initiatives, la population est aujourd'hui butte à une crise cruelle de céréales.

Par ailleurs l'art, la culture et le sport ne sont pas développés dans la commune et les infrastructures y afférentes sont presque inexistantes.

Les sites touristiques étant méconnus, le tourisme aussi est une activité méconnue de la population.

### **Infrastructures et équipements collectifs :**

Quoique la commune de Kendié fasse frontière avec beaucoup d'autres communes, elle reste une commune enclavée. La piste Kendié- Bandiagara distante 41 km et réhabilitée par le PRBP est un atout non négligeable pour la commune.

En plus de cela, il y a la piste d'accès au village de Douro qui a été réhabilité par le même PRBP. Mais malheureusement l'accessibilité dans beaucoup de villages de la commune Tanga, Bri, Dassi, etc ) pendant l'hivernage demeure impossible.

La commune de Kendié, n a ni une Radio communautaire ni le téléphone à fortiori l'électricité.

Il y a au moins dix (10) villages qui ont chacun un marché, mais seul le marché de Kendié est fonctionnel. La place de ce dernier aussi mérite d'être réhabilitée.

La commune a une machine dactylo et deux motos pour les déplacements. Il y a un RAC pour la communication.

### **Orientations générales :**

De par son relief , la commune est naturellement défavorisée. Ses ressources sont vraiment limitées pour son développement endogène.

A part les ressources humaines, la commune ne dispose d'aune autre ressource fiable pour son développement.

Insuffisance de terres exploitables et insuffisance d'eau sont les grands maux du développement de la commune.

Grâce à ses partenaires, la Commune veut améliorer les conditions de vie de sa population à défaut d'un vrai développement durable. Les partenaires sur les quels elle compte pour son développement sont :

- **Etat** : Tutelle et appui financier et conseil à travers les services déconcentrés
- **PRBP** : pour les barrages et pistes
- **AGVR** : pour la promotion féminine et le micro crédit
- **AMPROD Sahel** : pour la promotion féminine et l'épargne crédit
- **Molibèmo** : pour épargne crédit et aide alimentaire
- **APH** : pour les barrages et la lutte anti érosive
- **Care Giwara** : pour la santé humaine
- **CCC** : pour appui conseil
- **Association solidarité Kendié de Paris** : équipement forage, micro crédit et électricité
- **Enfance de partage Querçy de France** : équipement forage
- **Association Rennes Dogon** : Appui financier et Technique
- **Ressortissants de Kendié en côté d'ivoire**
- **YAG-TU avec son programme PACOB**
- **Le secteur Privé.**

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE KENDIE.....

#### 1-PLAN D4ACTIONS

**OBJECTIF GENERAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations.**

PILIER	CONTRAINTE	OBJECTIFS SPECIFIQUES	RESULTATS ATTENDUS	ACTIVITES	INTERVENANTS	RESPONSABLE
<b>DISPONIBILITE</b>	Faible production	Augmenter la production	La production est augmentée	Introduction des variétés hâtives	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	Le Maire
				Construction d'un magasin d'intrant agricole	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	
				Approvisionnement du magasin en intrant	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	
				Augmentation du nombre de brigade	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	
	Dégradation des terres cultivables	Sauvegarder les terres cultivables	Terres cultivables protégées	Construction de diguettes	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	
				Plantation d'arbres dans les champs	Elus SDE population APH Elus SDE population APH Molibèmo	

**1-PLAN D4ACTIONS (suite)**

<b>PILERS</b>	<b>CONTRAINTE</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLE</b>
<b>ACCESSIBILITE</b>	Enclavement des producteurs de la commune	Désenclaver	Pistes réhabilitées	Réhabilitation des pistes	Elus population DRR PRBP	Le Maire
<b>UTILISATION</b>	Méconnaissance des notions de ration et de nutrition	Donner les notions de ration et de nutrition aux femmes	Animateurs formés	Formation des animateurs (ices) villageois	Elus population SDE APH YAGTU	Le Maire
<b>STABILITE</b>	Insuffisance et tarissement des points d'eau	Augmenter le revenu des populations	Revenu est augmenté	Construction de micro-barrage	Elus population SDE APH YAGTU	Le Maire
		Faciliter l'approvisionnement des populations	Banques construites	Construction de banques de céréales	Etat Elus population Molibèmo	
				Approvisionnement des banques de céréales	Etat Elus population Molibèmo	
				Formation des membres de comité de gestion	Etat Elus population Molibèmo	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE KENDIE.....**

**II EVALUATION DU PLAN ( en milliers de FCFA )**

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATION
				1	2	3	4	5	
<b>DISPONIBILITE</b>	1. Introduction des variétés hâtives	Variétés améliorées introduites	<b>5000</b>	1000	1000	1000	1000	1000	35 villages
	2. Construction d'un magasin d'intrant agricole	Magasin construit	<b>8000</b>	8000					Kendié
	3. Approvisionnement du magasin en intrant	Magasin approvisionné	<b>3000</b>	3000					Kendié
	4. Augmentation du nombre de brigade	9 brigades mises en place (formées et équipées)	<b>10800</b>	2160	2160	2160	2160	2160	Amba Tianpali Sarré-tanga Koutoumé Somé-sissongo Madina Koundialan Dongossori Diamangolo
	5. Construction de diguettes	Nombre de mètres de diguettes construites	<b>35000</b>	7000	7000	7000	7000	7000	7 villages par an
	6. Plantation d'arbres dans les champs	Nombre d'arbres plantés	<b>15000</b>	3000	3000	3000	3000	3000	

<b>ACCESIBILITE</b>	7.Réhabilitation des pistes	Nombre de pistes réhabilitées	<b>250000</b>	50000	50000	50000	50000	50000	1.Dyeye-Sogodougou-Kentaba-Ogobo-Tuol 2.Kendié-Gassé-Bantoubé-Diamangolo 3.Route de Kendié Borko-Tiangali-Ségo Tiangali-Sarré-Aina 4. Route de Kendié-Tapou-Dedji-Tanga
<b>UTILISATION</b>	8. Formation des animateurs (ices) villageois	Nombre d'animateurs formés	<b>555</b>		555				
<b>STABILITE</b>	9. Construction de micro-barrage	Nombre de micro-barrages construits	<b>250000</b>	50000	50000	50000	50000	50000	Tianpali-sego Tapou Tanga Ningo Amba
	10. Construction de banques de céréales	Nombre de banques de céréales construites	<b>60000</b>	20000	10000	10000	10000	10000	Kendié Koundialan Banguétoupé Amba Tapou Tuol
	11. Approvisionnement des banques de céréales	Nombre de banques approvisionnées	<b>25000</b>	25000					Kendié Koundialan Banguétoupé Amba Tapou Tuol
	12. Formation des membres de comité de gestion	Nombre de comité de gestion formé	<b>400</b>	400					Kendié Koundialan Banguétoupé Amba Tapou Tuol
<b>TOTAL</b>			<b>662 755</b>	<b>169 560</b>	<b>123 715</b>	<b>123 160</b>	<b>123 160</b>	<b>123 160</b>	

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE KENDIE**  
**III-PLAN DE FINANCEMENT ( en milliers de FCFA)**

PILIER	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COMMUNE	ETAT	ANICT	PTF	POPULATION	AUTRES
<b>DISPONIBILITE</b>	1. Introduction des variétés hâtives	<b>5000</b>	<b>250</b>	<b>250</b>		<b>4500</b>		
	2. Construction d'un magasin d'intrant agricole	<b>8000</b>	<b>800</b>			<b>7 200</b>		
	3. Approvisionnement du magasin en intrant	<b>3000</b>	<b>150</b>			<b>2850</b>		
	4. Augmentation du nombre de brigade	<b>10 800</b>	<b>540</b>			<b>10260</b>		
	5. Construction de diguettes	<b>35 000</b>	<b>7 000</b>	<b>7000</b>		<b>21 000</b>		
	6.Plantation d'arbres dans les champs	<b>15 000</b>	<b>450</b>	<b>750</b>		<b>12 000</b>	<b>1 800</b>	
<b>ACCESSIBILITE</b>	7.Réhabilitation des pistes	<b>250 000</b>		<b>50000</b>		<b>200000</b>		
<b>UTILISATION</b>	8.Formation des animateurs (ices) villageois	<b>555</b>				<b>555</b>		
<b>STABILITE</b>	9.Construction de micro-barrage	<b>250 000</b>	<b>12 500</b>		<b>112 500</b>	<b>125 000</b>		
	10.Construction de banques de céréales	<b>60 000</b>	<b>12 000</b>		<b>48 000</b>			
	11.Approvisionnement des banques de céréales	<b>25 000</b>		<b>17 500</b>		<b>7 500</b>		
	12.Formation des membres de comité de gestion	<b>400</b>	<b>40</b>			<b>360</b>		
<b>TOTAL</b>		<b>662 755</b>	<b>33 730</b>	<b>75 500</b>	<b>160 500</b>	<b>391 225</b>	<b>1 800</b>	



## **2. Stratégies de mobilisation financière**

Pour assurer le financement du plan, la commune va réunir toutes les ressources nécessaires et anticiper à chaque fois les opportunités de recettes. Certaines activités seront directement réalisées par les populations à travers leurs efforts physiques et les contributions monétaires au besoin. Les activités qui échappent à cette rubrique seront présentées à des partenaires dont l'état pour un appui éventuel. Les populations contribueront physiquement chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

Le conseil communal procédera de la façon suivante :

- Sensibilisation des populations (recouvrement des taxes et impôts)
- Recherche de financement (ong et autres bailleurs de fonds)
- Création de sources de recettes
- Mobilisation des ressources humaines pour amoindrir les coups des contreparties de la commune
- Appui et assistance des services déconcentrés de l'état
- Exploitation des potentialités de la commune

La mise en œuvre prendra aussi compte des spécificités de la zone. Aussi une mise à compétition se fera chaque fois que les fonds doivent être engagés en vue de s'assurer de l'efficacité et du bon coût, mais aussi pour faire des recettes à travers les appels d'offre.

Les autorités communales vont s'appuyer sur les participations en nature et/ou en espèce des communautés dans la mise en œuvre des projets.

## **3. Stratégie de mobilisation sociale**

Les autorités communales comptent s'investir afin que la participation souhaitée autour des objectifs du plan soit à la satisfaction de tous.

Le plan sera mis en œuvre par les populations de la commune et les partenaires. Le conseil communal entreprendra des mécanismes d'organisation et de communication pour donner suffisamment d'informations aux populations sur le plan et son évolution pour leur permettre de se l'approprier. Il mettra en place :

- Une commission de mobilisation des ressources de la commune
- Une commission technique chargée des relations avec les partenaires au développement

Chaque fois que des ressortissants de la commune ont des compétences qui peuvent être valorisées, le conseil se fera le devoir de les intégrer dans la mise en œuvre du plan pour renforcer les capacités locales et les responsabiliser.

## **4. Stratégie de mobilisation des partenaires**

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

## **5. Le suivi- évaluation**

Le conseil communal, après avoir délibéré a mis en place un cadre de suivi évaluation pour la bonne exécution de son plan. Cette commission veillera à l'identification, l'organisation et la planification des opérations nécessaires à l'obtention des données qui

permettent de mesurer les progrès réalisés par le plan en cours de réalisation ou de mesurer les résultats atteints par le plan qui se trouve à terme. Elles élaboreront les calendriers de suivi évaluation et définiront des indicateurs clairs pour les actes à poser en conformité avec le cadre logique du plan.

Pour le suivi on se refera aux documents de projet élaboré pour chaque activité qui sera mis en œuvre. Le conseil identifiera pour cela en collaboration avec les partenaires un certain nombre d'outils et de référence pour évaluer les activités. Les populations seront largement impliquées aux évaluations car avant tout, ce sont leurs problèmes qui sont en question et aussi leurs fonds.

La commune est entièrement responsable de la réalisation de toutes les actions. Cependant elle sollicitera l'appui des populations, des partenaires au développement et de l'état pour réussir son projet de développement.

Dans l'exécution du programme et du plan des documents clairs tels que les contrats, les plans d'opération, etc, délimiteront les responsabilités du conseil communal et celles de partenaires. Ces documents serviront de base pour la résolution des éventuels malentendus qui germeraient dans la collaboration.

## ***ANNEXES***

### ***LISTE DE PARTICIPANTS AUX RENCONTRES***

1. Hamidou Yalcoué Maire
2. Barkomo Dolo 1<sup>er</sup> adjoint au Maire
3. Moussa Nantoumé 3<sup>e</sup> adjoint au Maire
4. Amadou Yalcoué Conseiller
5. Mama Kinkoumana chef S/secteur d'agriculture
6. Hama Seyba Conseiller
7. Soumaïla Balam Conseiller
8. Seydou Degoga Conseiller
9. Moussa Balam Conseiller
10. Amadou Tapily Conseiller
11. Hama Kendebiba Conseiller
12. Gouno B Guindo Secrétaire general